

**Zeitschrift:** Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

**Herausgeber:** Société de communication de l'habitat social

**Band:** 77 (2005)

**Heft:** 4: Habiter en ville ; Cité Derrière ; Genève 2020

**Vorwort:** Habiter en ville

**Autor:** Jolliet, François / Hahne, Antoine

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 24.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## HABITER EN VILLE

4

POLITIQUE DE  
LOGEMENT, LAUSANNE.

Antoine Hahne

*François Jolliet et Antoine Hahne*

**Habiter en ville. La tendance s'affirme: le rêve de la villa avec jardin s'essouffle à mesure que les terrains se raréfient (de plus en plus loin, de plus en plus cher). Désormais vivre en campagne est devenu une contrainte pour le travailleur citadin qui subit quotidiennement des trajets pendulaires pénibles. Une certaine prise de conscience sur les questions environnementales est doublée par un pragmatisme économique (temps passé en déplacement, prix de l'essence) ce qui pousse de plus en plus de ménage à vivre en ville (ou du moins à proximité d'une gare) afin de profiter des transports publics et d'innombrables services.**

L'attraction urbaine s'exerce sur toutes sortes d'activités et cette forte demande accentue encore la pénurie. Peut-on encore construire du logement en ville?

Oui, s'il existe des terrains disponibles. Oui, si les villes y trouvent un intérêt (notamment fiscal) et si les politiciens s'engagent dans des opérations concrètes. Oui, si les professionnels du bâtiment (architectes, entreprises,...) et les maîtres de l'ouvrage trouvent des moyens de construire correctement.

Si vif que soit son intérêt, aucun de ces différents interlocuteurs ne peut agir seul : la collaboration est indispensable. La longue « chaîne » des décisions et prestations nécessaires qui relie le politique à l'utilisateur final du logement passe par

l'urbaniste, le propriétaire foncier, le maître de l'ouvrage, l'architecte, le financier, l'entreprise,...

Mettre en place une politique du logement, c'est créer une efficacité et une qualité de l'ensemble du processus. Il s'agit à la fois d'une économie (le marché du logement et de la construction), d'une culture et de beaucoup de savoir-faire.

Le succès zurichois, quantité et qualité, politique et culture, est le fruit du travail intelligent et constant de très nombreux interlocuteurs. Si les architectes zurichois savent aujourd'hui construire les meilleurs logements (les plus utiles, au meilleur rapport qualité – prix, les plus agréables et les plus beaux), c'est que leur rôle est bien défini, avec des objectifs et des exigences précises. Entre eux, la concurrence et l'émulation sont fortes grâce au recours systématique au concours d'architecture.

Dans ce numéro, nous présentons un aspect de la question dans chacune des grandes villes lémaniques. A Genève le manque de collaboration entre la politique et les professionnels (il manque notamment un architecte cantonal) est stigmatisé par le concours de la Praillle où les associations d'architectes ont pris les devants et ont provoqué le débat malgré l'absence de volonté politique du Conseil d'Etat. A Lausanne, on assiste (espérons-le) « au printemps » d'un processus qui pourrait permettre de construire 3000 logements de qualité en dix ans. Dans les deux cas, l'objectif des interlocuteurs les plus consciens est précisément de créer une politique du logement qui soit un succès économique et culturel face à la pénurie.

CONCOURS DE  
LOGEMENT

Antoine Hahne

6

LA COOPÉRATIVE  
CITÉ-DERRIÈRE

Patrick Cléménçon

16

GENÈVE 2020

Guy Nicollier

20

GENÈVE 2020  
SONDAGE AUPRÈS DES

COOPÉRATIVES

Patrick Cléménçon